

OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

L'EAU

dans les projets d'aménagement

Actualisation août 2024



La gestion des eaux pluviales
et du ruissellement

La valorisation esthétique
et paysagère du projet

64

BILLÈRE

VÉGÉTALISATION DE COUR D'ÉCOLE

Identité du projet

LIEU	Billère (64) 13 866 hab. (Insee 2021)
PROGRAMME	Bâtiment / parcelle
SUPERFICIE	4 610 m ²
ENVELOPPE FINANCIÈRE	231 258 € HT
Pourcentage de l'enveloppe financière pour la prise en compte de l'eau	40 000 € HT (soit 50 % du montant éligible de 80 000 € HT)
DATE DU PROJET	septembre 2022
ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS	
MOA : commune de Billère	
MOE : cabinet Architecture Santé	
Organismes partenaires : Région Nouvelle aquitaine ; Agence de l'Eau Adour-Garonne	

Description

Dans le cadre de sa politique «Ville durable», la commune de Billère a souhaité réaménager la cour de l'école Lalanne, en favorisant la végétalisation et la désimperméabilisation d'un maximum de surfaces. Une démarche innovante a été adoptée pour définir les plans de la nouvelle cour d'école. En effet, un diagnostic partagé a été réalisé par les enfants, les enseignants et les services techniques et élus de la commune. Chaque classe a ensuite travaillé sur un cahier des charges et des plans d'aménagement de la cour de récréation. Des élections ont été organisées dans l'école pour que chaque élève ou membre du personnel vote pour son projet préféré, aboutissant au projet actuel.

Le projet a été labellisé « Innovation Sociale » et cofinancé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Observatoire financé par :



Agences d'urbanisme partenaires :





Motivations

Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

- L'amélioration du bien-être des élèves et du personnel par une transformation qui inclut la désimperméabilisation des sols, la création d'îlots de fraîcheur et de réservoirs pour la biodiversité, la modification des usages genrés dans la cour ;
- Une meilleure gestion des eaux pluviales.

ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

Concernant la gestion des eaux pluviales, il y a eu une mise en œuvre de techniques de gestion intégrée des eaux pluviales en domaine public.

Aussi, les travaux ont permis de désimperméabiliser 2 084 m² grâce à la mise en œuvre, après terrassement et décroustage :

- de surfaces engazonnées ou en revêtement terre - pierre, avec apport de terre végétale,
- de la plantation de nouveaux arbustes et végétaux, graines locales et graminées,
- de la réalisation d'un jardin de pluie, jeux d'eau et fontaines,
- d'un jardin potager pédagogique et d'un hôtel à insectes.

De plus, 4 récupérateurs d'eaux de pluie ont été implantés sur le site.



Données techniques

Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

La surface avant le projet était de 4 610 m² dont 3 138 m² en enrobé.

Suite à la réalisation du projet, la surface totale gérée en techniques de gestion intégrée des eaux pluviales représente 2 439 m².

Le volume de stockage pluvial strict est de 4 m³.

Gestion et entretien des espaces en eau

Les nouveaux aménagements sont conçus pour ne pas nécessiter d'eau en plus de la pluviométrie.

Pour autant, des apports d'eau sont nécessaires à la plantation et à leur suivi sur la période estivale jusqu'au 2^e hiver.

Pour compenser ce besoin, l'eau de pluie est récupérée et utilisée.



Vous voulez en savoir plus ?
Contactez le commanditaire du projet

Commune de Billère
Mélanie OLIVEIRA, responsable Service transitions écologiques, citoyennes et solidaires
 @ m.oliveira@ville-billere.fr
) 05 64 64 19 12